

DÉCLARATION DU GOUVERNEUR

En guise d'introduction au présent rapport, j'aimerais commenter certains événements survenus sur la scène économique qui préoccupent les Canadiens. Je soulignerai ensuite quelques faits qui témoignent de la façon dont la Banque s'est acquittée l'an dernier de ses engagements envers la population canadienne.

Les perspectives économiques du Canada

À la lumière des difficultés auxquelles font face les pays de l'Asie du Sud-Est, la Corée du Sud et le Japon, on estime maintenant que la croissance mondiale sera moins rapide que prévu initialement et que des pressions à la baisse s'exerceront sur les taux d'inflation à l'échelle internationale. Le Canada subit le contrecoup des perturbations que la crise asiatique a causées sur les marchés financiers internationaux et sur les marchés des produits de base que nous exportons. Le recul des cours des produits de base de même que l'engouement pour le dollar américain manifesté par des investisseurs nerveux, à la recherche d'un abri sûr pour leurs fonds, ont contribué au récent accès de faiblesse de la monnaie canadienne.

Compte tenu de l'incertitude et de la nervosité ambiantes, il est bon de rappeler quelle est la situation fondamentale de l'économie canadienne. Celle-ci, en effet, demeure remarquablement saine. Pendant la majeure partie des vingt-cinq dernières années, il y a eu trois ombres au tableau : un taux d'inflation élevé, des déficits budgétaires répétés, qui se sont soldés par un endettement public très lourd, ainsi que la croissance relativement faible de la productivité dans le secteur privé, qui a été lent à s'ajuster à la concurrence croissante engendrée par les progrès techniques et la libéralisation des échanges commerciaux à l'échelle internationale. Le Canada a accompli récemment des progrès considérables sur chacun de ces fronts. Au cours des six dernières années, le taux d'inflation n'a guère dépassé les 2 %. Le gouvernement fédéral et la plupart des administrations provinciales sont sur le point d'équilibrer leurs budgets, s'ils ne dégagent pas déjà des excédents. Le ratio de la dette publique à la taille de l'économie a finalement commencé à se replier. De plus, les entreprises canadiennes ont effectué ces dernières années d'importantes modifications pour s'adapter aux nouvelles technologies et devenir plus compétitives à l'échelle internationale.



Gordon Thiessen

*Les perspectives de croissance
pour l'ensemble du pays
demeurent fort
encourageantes.*

Les entreprises canadiennes ont effectué ces dernières années d'importantes modifications pour s'adapter aux nouvelles technologies et devenir plus compétitives à l'échelle internationale.

Il ne fait aucun doute que la crise asiatique aura des répercussions plus prononcées sur les régions et les branches d'activité qui entretiennent les liens commerciaux les plus étroits avec l'Asie et qui dépendent des produits de base. En outre, la tempête de verglas qui s'est abattue en janvier 1998 sur le Québec, l'Est de l'Ontario et une partie des Maritimes a eu une incidence à court terme sur l'activité économique. Néanmoins, les perspectives de croissance pour l'ensemble du pays demeurent fort encourageantes. La compétitivité des firmes canadiennes sur le plan international et la robustesse de l'économie américaine devraient permettre à la plupart des entreprises exportatrices de continuer à prospérer. Parallèlement, les bas taux d'intérêt pratiqués au Canada grâce au faible niveau de l'inflation et à l'assainissement des finances publiques continueront de soutenir les dépenses engagées par les entreprises pour tirer parti des nouvelles techniques et acquérir des machines et du matériel ainsi que les dépenses des ménages en logements, véhicules automobiles et autres biens durables. L'amélioration des facteurs fondamentaux de notre économie permet au Canada d'absorber les chocs internationaux, comme la crise asiatique, et de s'y ajuster plus facilement que par le passé.

L'économie canadienne a connu en 1997 une expansion rapide, de l'ordre de 4 %, et, malgré les effets négatifs de la crise asiatique, je m'attends à ce qu'elle progresse de nouveau à une bonne cadence en 1998. L'an dernier, le nombre des emplois à plein temps dans le secteur privé a augmenté de 380 000, et l'embellie devrait se poursuivre cette année.

Même si le taux de chômage a reculé d'un point de pourcentage entier en 1997, pour bien des Canadiens le taux de 8,6 % observé à la fin de l'année signifie que les conditions demeurent difficiles sur le marché du travail. Des sondages d'opinion révèlent qu'un grand nombre de parents s'attendent à ce que leurs enfants éprouvent plus de mal qu'ils n'en ont eu eux-mêmes à trouver un emploi et à le conserver.

L'économie canadienne a de toute évidence subi une transformation majeure, et douloureuse. De nombreux emplois ont été supprimés et d'autres ont changé radicalement. On presse de plus en plus les employés d'acquérir de nouvelles compétences, mais nombre d'entre eux craignent que celles-ci ne soient également vite dépassées étant donné la rapidité avec laquelle les techniques se développent.

Derrière le changement et l'incertitude, toutefois, se dessinent des perspectives d'emploi plus prometteuses. L'évolution récente de l'économie américaine est un exemple concret de ce qui pourrait se produire. Les États-Unis nous ont devancés dans le nécessaire processus d'ajustement à la situation mondiale changeante auquel j'ai fait allusion. Ils connaissent maintenant, pour la septième année d'affilée, une expansion caractérisée par des gains soutenus au chapitre de l'emploi et leur plus bas taux de chômage depuis 1973.

C'est parce que les entreprises américaines sont devenues très concurrentielles à l'échelle internationale et qu'elles ont su s'adapter rapidement à l'évolution des marchés et de la technologie que de tels

résultats ont pu être atteints. Mais, avant que les ajustements opérés ne se traduisent par un chômage peu élevé, il a fallu que la croissance économique adopte une trajectoire raisonnablement stable, ce qui a rassuré les employeurs et les a incités à investir dans la main-d'œuvre et à embaucher de nouveaux employés.

Je ne saurais trop insister sur l'importance du rôle qu'a joué la politique de faible inflation suivie par les autorités monétaires américaines dans la réalisation de la stabilité économique chez nos voisins du Sud. Nous savons d'expérience que, dès que l'inflation s'installe, elle sème la récession. Et pire est l'inflation, pire est la récession qu'elle fait germer.

Et c'est pour tout cela que je suis plutôt optimiste quant aux perspectives d'amélioration de la situation de l'emploi au Canada. Le niveau de l'inflation est bas, et la Banque du Canada, en menant une politique monétaire destinée à maîtriser l'inflation, contribue à faire durer l'expansion de l'économie canadienne aussi longtemps que possible. Si notre économie continue à montrer qu'elle peut devenir plus efficiente et plus souple face au changement, une fois que les répercussions de la crise asiatique se seront dissipées, les perspectives en matière d'expansion économique et d'emploi devraient être les meilleures que nous ayons connues depuis un bon moment.

Le respect de notre engagement

L'engagement que la Banque a pris à l'égard des Canadiens est énoncé à la page 4. J'aimerais expliquer en quelques mots de quelle façon la Banque s'est attachée à remplir cet engagement en 1997. Un compte rendu plus détaillé de notre intendance est fourni dans les autres sections du *Rapport*.

En premier lieu, la Banque s'est engagée à mettre en œuvre une politique monétaire qui vise à maintenir la confiance en la valeur de la monnaie. Cela se traduit concrètement par la poursuite d'une fourchette cible de maîtrise de l'inflation allant de 1 à 3 %, car une inflation chronique ronge la valeur de la monnaie. En février 1998, le gouvernement canadien et la Banque du Canada ont décidé d'un commun accord de prolonger jusqu'à la fin de 2001 l'application des cibles actuelles de maîtrise de l'inflation. Le communiqué que la Banque a publié pour expliquer cette décision est reproduit à la page 56.

Vers la fin de 1997, le taux d'inflation mesuré par la variation de l'indice des prix à la consommation est tombé juste en deçà de la fourchette visée par la Banque. Cette situation est toutefois attribuable à certains facteurs temporaires et ne reflète pas la tendance fondamentale de l'inflation au Canada. Néanmoins, le fait que l'inflation tendancielle se situe aux alentours de la limite inférieure de la fourchette cible de 1 à 3 % conforte le point de vue que j'ai exprimé plus tôt et selon lequel notre économie dispose d'une bonne marge de manœuvre pour progresser.

L'engagement qu'avait pris la Banque de veiller à la fiabilité et à la solidité du système financier est devenu officiellement une partie de son mandat en 1996, au moment de l'entrée en vigueur de la *Loi sur la*

Le niveau de l'inflation est bas, et la Banque du Canada, en menant une politique monétaire destinée à maîtriser l'inflation, contribue à faire durer l'expansion de l'économie canadienne aussi longtemps que possible.



PHOTO : HELEN MEUBUS, SERVICES DE COMMUNICATION

*Bernard Bonin, Gordon Thiessen et
Charles Freedman devant le Comité des finances de
la Chambre des communes*

compensation et le règlement des paiements. Cela signifie que le gros du travail qu'accomplissait auparavant la Banque pour améliorer la sécurité du système financier fait désormais partie des responsabilités que lui confère la loi. L'année dernière, nous avons commencé à mettre en application les nouvelles dispositions législatives en publiant les lignes directrices que nous entendons suivre dans l'exercice de nos responsabilités en matière de surveillance.

Pour respecter son engagement d'émettre des billets de banque dont l'authenticité ne puisse être mise en doute, la Banque a accru ses investissements en recherche et développement, dans les domaines de la prévention de la contrefaçon et des méthodes de production, en prévision de la prochaine génération de billets. Même si la contrefaçon ne constitue pas un problème majeur au Canada, elle augmente, et c'est pourquoi il importe que nous utilisions les dispositifs anticontrefaçon les plus efficaces qui soient.

L'engagement pris par la Banque de fournir des services de banque centrale et des services de gestion de la dette efficaces et efficaces a été renforcé par les nouvelles modalités financières adoptées conjointement par elle et par Placements Épargne Canada, agence mise sur pied par le ministère des Finances pour gérer la vente de titres de dette du gouvernement fédéral auprès des particuliers. En 1997, la Banque a ainsi pu commencer à recouvrer auprès de l'organisme le coût des services de soutien qu'elle lui fournit relativement à l'émission des obligations d'épargne du Canada et d'autres instruments destinés aux particuliers. Ce changement entraînera une clarification de la responsabilité dans ce domaine.

*La Banque poursuit ses efforts
pour communiquer
ouvertement avec les
Canadiens et rendre compte
de ses actes, comme elle s'y
est engagée.*

La Banque poursuit ses efforts pour communiquer ouvertement avec les Canadiens et rendre compte de ses actes comme elle s'y est engagée. Grâce à la création de bureaux régionaux à Halifax et Calgary et à l'augmentation du personnel des bureaux de Montréal, Toronto et Vancouver, un pas important a été franchi en 1997 pour intensifier nos relations avec les particuliers, les associations et les administrations provinciales. Nos représentants régionaux sont chargés de susciter un dialogue dans les différentes régions du pays à propos des questions de politique monétaire et des divers aspects des opérations de la Banque. L'expérience nous a appris que l'économie et la politique monétaire fonctionnent mieux lorsque la population est bien informée sur les grandes questions économiques de l'heure et sur l'orientation de la politique monétaire. De même, pour bien faire notre travail, nous, à la Banque, devons recueillir des renseignements auprès de sources très variées et prêter une oreille attentive aux opinions et aux préoccupations des Canadiens et des Canadiennes.

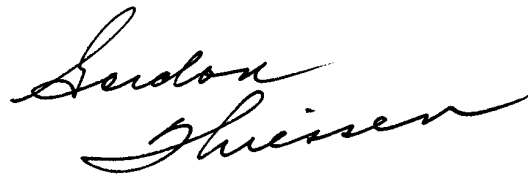
L'engagement qu'a pris la Banque de communiquer ouvertement a été mis à l'épreuve l'an dernier lorsqu'ont été dévoilées certaines indica-

tions laissant entendre que celle-ci aurait pris part, pendant la dernière guerre, à des opérations sur or dont le but aurait été d'aider des pays neutres à utiliser de l'or confisqué par l'Allemagne nazie à d'autres pays ou à des particuliers. Les résultats de l'enquête menée à la suite de ces allégations sont présentés en page 31; ils révèlent que la Banque n'a pas participé à de telles transactions. Je veux souligner ici le fait que la Banque a réagi rapidement et de façon transparente aux allégations en question et que son personnel n'a ménagé aucun effort pour que l'historien indépendant à qui elle a confié la tâche d'enquêter sur la question dispose de tous les renseignements et dossiers sur le sujet et puisse ainsi terminer promptement ses recherches et avoir confiance en ses sources.

* * *

J'aimerais, pour conclure, ajouter quelques mots sur la Banque du Canada en tant qu'institution. Celle-ci poursuit l'importante restructuration qu'elle a entreprise. Nous avons en grande partie terminé la revue de nos fonctions essentielles, qui a consisté à déterminer lesquelles de nos activités étaient liées à notre mandat, mais il nous reste encore à mettre en place certaines des modifications que cette revue a signifiées pour l'organisation interne de la Banque et son personnel. De plus, à l'instar de beaucoup d'autres institutions, la Banque a investi dans les nouvelles techniques pour permettre des gains d'efficience dans tous ses secteurs d'activité. Elle s'emploie aussi depuis un certain temps déjà à évaluer les mesures à prendre pour résoudre les problèmes que cause, pour ses systèmes informatiques, le passage à l'an 2000.

Les effectifs de la Banque étaient inférieurs de 20 % environ en 1997 à ce qu'ils étaient en 1994. Parallèlement, la nature des postes et des compétences dont l'institution a besoin a énormément changé. Il a donc fallu aux employés beaucoup de souplesse et de détermination pour acquérir les nouvelles compétences requises. Leur adaptabilité a été remarquable. Je profite de l'occasion pour les remercier tous de leur engagement envers le processus de restructuration, des efforts additionnels qu'ils ont déployés pour que les résultats soient positifs et de la patience dont ils ont fait preuve face à l'incertitude, aux frustrations et aussi à la fébrilité dont s'accompagne le changement.

A handwritten signature in black ink, reading "Gordon Thiessen". The signature is written in a cursive, flowing style.